



## ***Observatoire sur les systèmes d'information les réseaux et les inforoutes au Sénégal***

---

**BATIK**

**Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication  
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS  
l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal**

**N° 125 Décembre 2009**

---

### **Sommaire**

---

#### **\*Editorial\***

2009 : Pas beaucoup de neuf !

#### **\*Actualités\***

Année morose pour l'action Sonatel

Journée de formation sur la validation XHTML/CSS

Séminaire sous-régional sur les enjeux des contenus dans les réseaux numériques

Séminaire de validation sur les démarches administratives

Le Tribunal arbitral du CIRDI recommande la suspension de la plainte contre Sentel

La RUTEL rapporterait mensuellement plus de 12 milliards de FCFA à l'Etat

Atelier régional sur la modélisation des coûts

Les professionnels des TIC revendiquent un meilleur traitement de la part de l'Etat

#### **\*Politique\***

Report de la signature d'un protocole d'accord entre l'Etat et Microsoft

#### **Infrastructures et services**

Orange Business Services lance « My Orange Office »

#### **\*Projets\***

Appui de la Coopération française pour la modernisation du fonctionnement de la justice

#### **\*Rendez-vous\***

Premier Bar Camp organisé par Google au Sénégal (Gorée, 16-17 janvier 2010)

---

## Editorial

---

2009 : Pas beaucoup de neuf !

L'évènement majeur de l'année 2009 a été l'arrivée, sous la marque commerciale Expresso, de l'opérateur Sudatel sur le marché sénégalais des télécommunications. Fort de sa licence globale, Expresso a déployé un réseau de téléphonie mobile de 3<sup>ème</sup> génération et proposé des services innovants tels la formule « Yobaléma » consistant en un poste téléphonique fixe utilisable comme un téléphone portable avec accès à Internet. Cela étant, Expresso n'a pas proposé des tarifs particulièrement attractifs ce qui, couplé à l'obligation de posséder un terminal CDMA incompatible avec les réseaux GSM, a considérablement diminué l'attrait pour ses services. De son côté, Orange a signé un accord de distribution avec SIAGRO dans le cadre d'une opération de co-branding et lancé une nouvelle gamme prépayée dénommée Kirène Mobile. Malgré son contentieux avec l'Etat du Sénégal, Tigo a continué à fournir ses services comme si de rien était et a même bénéficié d'une première décision favorable du Tribunal arbitral international du CIRDI avec la recommandation faite à l'Etat de suspendre les poursuites engagées contre lui. En matière d'infrastructures, la bande passante Internet internationale de la Sonatel est passée de 2,9 Gbps à 4,2 Gbps et la quasi-totalité du territoire sénégalais est désormais couverte par le réseau téléphonique grâce à une combinaison de la technologie CDMA2000 et du satellite. La téléphonie mobile, avec près de 6.500.000 abonnés et un taux de pénétration supérieur à 50%, laisse loin derrière elle la téléphonie fixe qui stagne autour de 270.000 abonnés représentant un taux de pénétration à peine supérieur à 2%. Les recettes considérables générées par le secteur des télécommunications ont poussé l'Etat à instaurer une nouvelle redevance sur l'accès ou l'utilisation du réseau de télécommunications publiques (RUTEL) égale à 2% du montant hors taxe de l'ensemble des prestations de service en la matière. Les consommateurs se voient ainsi un peu plus pressurés tant par les opérateurs qui maintiennent des tarifs relativement élevés et peu concurrentiels que par l'Etat qui multiplie les droits et taxes en tous genres, sans que le secteur des TIC n'en profite directement alors qu'il est confronté depuis des années à des problèmes de financement. Toujours à la recherche de ressources additionnelles, l'Etat a également tenté de vendre à France Télécom sa participation dans le capital de la Sonatel mais il a dû y renoncer face à la forte mobilisation des syndicats de l'entreprise et de la grande majorité de l'opinion publique sénégalaise ligüés dans un combat commun pour la défense de l'intérêt national. Tout ceci s'est déroulé dans un climat marqué par les pratiques pour le moins problématiques de l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) bloquant l'attribution de nouvelles fréquences de télévisions au profit de Walf Tv et menaçant de fermeture les stations de radios et de télévisions non à jour de leurs obligations financières alors qu'un rapport de l'Inspection générale d'Etat (IGE) accusait la direction générale d'un détournement de fonds portant sur un milliard six cents millions FCFA qui emportera son Directeur général, Daniel G. Seck, remplacé par Ndongo Diaw. L'année a aussi été marquée par l'instabilité institutionnelle du secteur des TIC avec la nomination le 1<sup>er</sup> mai 2009, d'Abdourahim Agne comme Ministre des Télécommunications, des TICS, des transports terrestres et des transports ferroviaires, en remplacement d'Habib Sy nommé à ce poste en décembre 2008. Pour la petite histoire, nous rappellerons que Batik a fêté cette année ses dix ans d'existence et que vous avez été nombreux à nous adresser vos encouragements à cette occasion. Au final, l'année 2009 n'aura pas apporté beaucoup de neuf, consacrant la stagnation du secteur des TIC qui, malgré les discours officiels, ne bénéficie toujours pas de la mise en œuvre des mesures qui lui permettraient de devenir un des leviers de la croissance du développement économique et social du Sénégal. Bonne année, dewenatti.

**Olivier Sagna**  
**Secrétaire général**

---

---

---

## Actualités

---

### \* Année morose pour l'action Sonatel

L'action Sonatel a clôturé l'année au cours de 120.000 FCFA soit un repli de 10.000 FCFA par rapport à la même période de l'année dernière où elle avait terminé l'année 2008 au cours de 130.000 FCFA.

Sonatel : <http://www.sonatel.com/>

### \* Journée de formation sur la validation XHTML/CSS

Le 29 décembre 2009, le bureau du W3C au Sénégal, hébergé par le Département Génie informatique de l'Ecole supérieure polytechnique (ESP) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) a organisé une journée de formation sur la validation XHTML/CSS. L'objectif de cette journée de formation était d'encourager les développeurs de sites web à respecter ces standards afin de promouvoir une meilleure interopérabilité.

Bureau du W3C au Sénégal : <http://www.w3c.sn/>

### \* Séminaire sous-régional sur les enjeux des contenus dans les réseaux numériques

Les 22 et 23 décembre 2009, la Commission nationale pour l'Unesco a organisé un séminaire sous-régional consacré aux « enjeux des contenus dans les réseaux numériques, à l'heure de la convergence entre médias, technologies de l'information et de la communication et télécommunication ». Il a réuni des participants venant du Cap-Vert, de la Gambie, du Mali et du Sénégal dans le but notamment de discuter de l'impact du phénomène de convergence entre les télécommunications, les TIC et les médias en Afrique et d'identifier les stratégies appropriées de création et de valorisation des contenus dans un contexte de convergence des technologies et des services.

Commission nationale pour l'Unesco : <http://www.unesco.sn/>

### \* Séminaire de validation sur les démarches administratives

Du 10 au 12 décembre 2009, l'Agence de l'informatique de l'Etat (ADIE) a organisé son quatrième séminaire d'écriture et de pré-validation des démarches administratives au cours duquel, 120 nouvelles démarches administratives ont été validées. Lancé en mai 2005, le site « Vos démarches administratives » a pour objectif de proposer près d'un millier de démarches en ligne de manière à faciliter la constitution des dossiers administratifs par les usagers et de rapprocher ainsi l'administration de ses usagers. Il comporte actuellement près de 500 démarches en ligne concernant les citoyens comme les entreprises.

Vos démarches administratives : <http://www.demarches.gouv.sn/>

### \* Le Tribunal arbitral du CIRDI recommande la suspension de la plainte contre Sentel

Le Tribunal arbitral international du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI), basé à Washington (USA) et réuni le 10 décembre 2009 à Paris (France), a pris une décision recommandant à l'Etat sénégalais de suspendre les poursuites judiciaires engagées contre Sentel. Cette décision a eu pour effet de renvoyer au 26 mai 2010,

---

---

l'audience qui devait avoir lieu devant le Tribunal civil et commercial de Dakar le 23 décembre 2009.

CIRDI : <http://icsid.worldbank.org/>

\* La RUTEL rapporterait mensuellement plus de 12 milliards de FCFA à l'Etat

Selon une information publiée par Mohamadou Sy « Siré », journaliste économique et financier, la Redevance d'utilisation des télécommunications (RUTEL) d'un montant de 2% sur le montant hors taxes de toutes les prestations relatives à l'accès ou à l'utilisation des réseaux des télécommunications publiques, instituée par la loi n°2008-46 du 3 septembre 2008 et entrée en vigueur depuis le 1er février 2009, rapporterait mensuellement à l'Etat quelques 12 milliards 167 millions 900 400 F CFA.

\* Atelier régional sur la modélisation des coûts

Du 7 au 11 décembre 2009, l'Ecole supérieure multinationale des télécommunications (ESMT) a organisé un atelier régional sur la modélisation des coûts. Il s'est agi d'analyser les méthodes de tarification et de modélisation des coûts des télécommunications en vue de satisfaire les exigences de la clientèle et d'assurer des services de bonne qualité à des coûts abordables.

ESMT : <http://www.esmt.sn/>

\* Les professionnels des TIC revendiquent un meilleur traitement de la part de l'Etat

Le 3 décembre 2009, dans le cadre des Assises 2009 du Conseil national du patronat (CNP), l'Organisation des professionnels des technologies de l'information et de la communication (OPTIC) a organisé un colloque sur le thème « Le secteur des TIC, levier de compétitivité et de croissance ». A cette occasion par, il a été demandé à l'Etat de poursuivre la libéralisation du secteur des télécommunications afin que les entreprises nationales puissent opérer sur le Service universel, le dégroupage et les autres niches existantes. Il a également été déploré que les entreprises nationales évoluant dans le secteur des TIC soient écartées de tous les gros marchés publics au profit d'entreprises étrangères sous prétexte que ceux-ci sont réalisés dans le cadre de la coopération internationale. Les professionnels du secteur des TIC ont également demandé à être associés à l'élaboration de la stratégie nationale en gestation et demandé la mise en place d'un Conseil des TIC qui serait un cadre de concertation regroupant tous les acteurs du secteur, les grands donneurs d'ordre et le secteur privé.

OPTIC : <http://www.optic.sn/>

---

## Politique

---

\* Report de la signature d'un protocole d'accord entre l'Etat et Microsoft

La signature d'un protocole d'accord visant à renforcer les capacités de l'administration sénégalaise en matière d'informatique, prévue le 18 décembre 2009, entre l'Etat du Sénégal, représenté par l'Agence de l'informatique de l'Etat (ADIE), et Microsoft a été reportée en janvier 2010.

ADIE : <http://www.adie.sn/>

---

## Infrastructures et services

---

\* Orange Business Services lance « My Orange Office »

La branche « Entreprises » de Sonatel, Orange Business Services, a mis sur le marché une solution de communication en ligne baptisée « My Orange Office » qui consiste en un outil collaboratif permettant aux entreprises comme aux particuliers de disposer d'une plateforme réunissant une messagerie personnalisée ainsi qu'un espace de stockage et de partage de fichiers, de discussion en ligne et d'hébergement web. Reposant sur le principe du « cloud computing », elle est utilisable partout où il y a un accès Internet et permet de s'affranchir des tâches d'administration système.

Orange Business Services : <http://www.orangebusiness.sn/>

---

## Projets

---

\* Appui de la Coopération française pour la modernisation du fonctionnement de la justice

Dans le cadre de sa visite au Sénégal, les 16 et 7 décembre 2009, Nathalie Kosciusko-Morizet, Secrétaire d'État chargée de la Prospective et du Développement de l'économie numérique a annoncé que la France apporterait son aide au Sénégal pour la numérisation des textes juridiques, l'informatisation des neufs Maisons de justice et la création d'un portail web. D'une valeur de 262 millions de FCFA (400.000 euros), ce projet devrait contribuer à la modernisation du fonctionnement de la justice sénégalaise.

---

## Rendez-vous

---

\* Premier Bar Camp organisé par Google au Sénégal (Gorée, 16-17 janvier 2010)

Le premier Bar Camp organisé au Sénégal par Google se déroulera les 16 et 17 janvier 2010 sur l'île de Gorée. Cette rencontre prendra la forme d'ateliers-événements participatifs où le contenu sera fourni par les participants qui devront, à un titre ou à un autre, apporter quelque chose à cette manifestation. L'accent sera surtout mis sur les toutes dernières innovations en matière d'applications Internet, de logiciels libres et de réseaux sociaux. Il est possible de s'inscrire en ligne à l'adresse suivante : <http://goreebarcamp.org/>.

Gorée Bar Camp : <http://goreebarcamp.org/>

---

**Envoyez-nous vos informations : [osiris@osiris.sn](mailto:osiris@osiris.sn)**

**Dossiers spéciaux, abonnement et archives : <http://www.osiris.sn/>**

---



**Cette création est mise à disposition sous un contrat Creative Commons (Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0) Osiris, décembre 2009.**

---